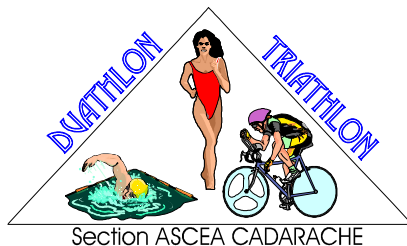


Nom du concurrent



Catégorie : Sénior Vétéran

Homme Femme

NOM PRENOM

DATE DE NAISSANCE Adresse email :

BAT SEXE M F TEL Service / Entreprise

Inscription individuel: a) **GRATUITE** pour les adhérents de la section TRIATHLON ,
b) **6 euros** pour les membres de l'ASCEA

(par chèque libellé à l'ordre de l'ASCEA section triathlon)

Je certifie: # avoir pris connaissance du règlement ;
que les renseignements portés sur la présente fiche sont exacts

Date : __ / __ / 2013

Signature.....

Obligatoire : a) joindre un certificat médical (-1an)
ou photocopie de la licence (attestation médicale)
b) N° de carte ASCEA (saison 2014)

Retourner ce document accompagné du règlement à Yann BEVIN, SPR, bât.326 ☎ 72 92

ou inscription à la permanence les jeudis à la cantine 1 entre 12h30 et 13h20

Pour tous renseignements
Yann BEVIN ☎ 72 92 ou Vincent CANO ☎ 27 86

joindre certificat médical (de moins d'un an) ou licence sportive

2^{ème} TRAIL DE CADARACHE

12 kms

Forêt domaniale de Vinon

Course ouverte à tous

MARDI 01 octobre 2013

Départ 17h00 direction Vinon après le château, lieu dit "château neuf"

CLASSEMENTS :
(Seniors(H/F), vétérans(H/F))

Récompense pour tous

+ NOMBREUX LOTS PAR TIRAGE AU SORT

2^{ème} TRAIL de Cadarache

Le MARDI 01 octobre 2013 à 17 H

au lieu dit de "château neuf" sur la route de Vinon 2km après la route du
château de Cadarache

LES PARCOURS (plans disponibles aux permanences)

Départ au lieu dit " **château neuf** " (à la sortie du centre prendre la direction de Vinon, 2 kms après l'allée du château de Cadarache, chemin sur la droite au niveau du parking à la limite du département)

Une petite boucle de 2,2 kms légèrement vallonnée empruntent les chemins et sentier autour du lieu dit "château neuf" puis une grande boucle de 8.7kms vallonnée empruntant les chemins et sentiers en limites de la forêt domaniale de Vinon

Arrivée : au lieu dit " château neuf"

INSCRIPTION Bulletin d'inscription **individuel** + Certificat médical ou licence **OBLIGATOIRE**

- a) Inscription gratuite pour les personnes inscrites à la section Triathlon
- b) 6 Euros pour les membres de l'ASCEA

Dans tous les cas: joindre certificat médical (moins d'un an) ou licence sportive

RECOMPENSES Récompenses à tous les 'FINISHERS', plus tirage au sort à l'arrivée

PROGRAMME :
17h00 Départ course unique
18h30 Arrivée des derniers
18h30 Remise des prix
18h45 Buffet / tirage au sort

FLECHAGE ET CONTROLES

Le parcours sera signalé par de la rubalise, des bénévoles sur le parcours contrôlent le passage des concurrents.

L'ENCADREMENT

L'épreuve est encadrée par les organisateurs et les bénévoles, (l'assistance « secours » est assurée par la FLS).

Commissaire de course :

- => 1 VTT ouvreur sur la première portion de la course
- => 1 VTT balai sur le parcours

Moyens de secours : Bénévoles sur les intersections du parcours + FLS

Talkie Walkie ou Téléphone Portable

- =>1 en V.T.T => 1 au départ

Bénévoles => chaque carrefour important

- => Ravitaillement au départ et à l'arrivée

RAVITAILLEMENT solide et liquide **uniquement** à l'arrivée
(Eau, Coca-Cola, jus d'orange, fruits secs, bananes, gâteaux ...)

CLASSEMENT GENERAL

Catégories d'âge: Seniors hommes
Vétérans hommes (40 ans et plus)
Seniors femmes
Vétérans femmes (40 ans et plus)

REGLEMENT DE L'EPREUVE

- 1) Les dossards devront être portés devant en course.
- 2) Tout abandon devra être signalé par le concurrent à l'organisation avec remise des dossards.
- 3) Les résultats définitifs seront publiés après délibération des commissaires.
- 4) L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout ou en partie l'épreuve, en cas de force majeure, ou d'éléments liés à la sécurité ou à la météorologie.

ASSURANCE ET RESPONSABILITE

OBLIGATOIRE : Fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied de moins de 1 an au jour de la course de non contre indication à la pratique sportive en compétition ou une licence sportive (comprenant obligatoirement la date du certificat médical)

- L'organisation est couverte par l'assurance société MAIF de l'ASCEA (ce qui implique l'obligation d'inscription à l'ASCEA de Cadarache)
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillances consécutives à un mauvais état de santé, au non respect du code de la route, au non respect du règlement et des consignes des officiels (organisateur, sécurité, service médical, etc.) ainsi qu'en cas de bris ou de vol d'objets et matériel.

Les épingles ne sont pas fournies

RESULTATS par mail

Le bureau de la section Triathlon

Renseignements à la section TRIATHLON

Vincent CANO ☎ 27 86 ou Yann BEVIN ☎ 72 92